



Accueil / Vos services / Démarches administratives

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Carte Nationale d'Identité et Passeport

La mairie de Signy-Signets ne reçoit plus les demandes de Carte Nationale d'Identité ni de Passeport depuis la mise en place de la sécurité des documents.

Démarche :

Vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Vous créez pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> puis saisissez votre état civil et adresse.

Notez le numéro de pré-demande qui vous est attribué.

Choisissez l'une des 28 mairies du département dotées d'une station d'enregistrement biométrique (La Ferté-sous-Jouarre, Coulommiers, Meaux, Lizy-sur-Ourcq, Melun, Lagny-sur-Marne...).

Téléphonez pour prendre rendez-vous et connaître les pièces à fournir à l'appui de votre demande.

En cas de perte ou de vol, la carte d'identité n'est pas gratuite. Fournir en plus des pièces habituelles, la déclaration de la gendarmerie ou du commissariat en cas de vol, pour une perte, il faudra faire une déclaration en mairie (de votre domicile ou autre mairie).

MAIRIE

5 place de l'Eglise
77640 SIGNY-SIGNETS

01 60 24 59 50

Nous contacter

